

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcisssl.org  Facebook  Twitter  Site Web



C'EST QUOI LE NUMÉRO, DÉJÀ?

Votre syndicat est votre source #1 d'information sur vos droits. C'est aussi votre compagnon dans les moments difficiles, votre soutien dans les démarches labyrinthiques de l'employeur et votre défenseur en rencontre disciplinaire et face aux mesures arbitraires du boss contre vos droits. Un syndicat, c'est tout ça!

C'est beau tout ça, mais ça ne sert pas à grand chose si vous ne savez pas où nous joindre en cas de besoin! Autant sur les unités que sur les réseaux sociaux (notamment sur les groupes non menés par votre équipe syndicale, dont le but premier est de vous permettre de sociabiliser mais qui se transforment trop souvent en foire aux questions), on entend et lit souvent cette éternelle question : *C'est quoi le numéro, déjà, pour appeler une telle au syndicat?*

Hey bien, soit! On va régler cette question une bonne fois pour toutes!

Nous vous présentons notre nouvel outil pour toujours être à un clic de nos coordonnées! Nous avons mis tous nos numéros et courriels de premier contact sur notre site web : www.sttcisssl.org/nos-coordonnees/. Ajoutez-le à vos favoris! Sur cellulaire, vous pouvez appuyer directement sur les numéros pour appeler!

Enfin, nous avons créé un visuel avec code QR! [Cliquez sur l'image ou ici pour le télécharger!](#) Vous l'aurez ainsi à portée de la main! Il sera aussi distribué dans notre tournée d'équipe terrain qui commence cette semaine, en plus des babillards!

On vous outille pour vous défendre!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



DERNIER RAPPEL BANQUE DE MILITANTS PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE MAX 8 JUILLET 16h00

Alors que s'enclenche le processus électoral pour notre super banque des militant.es, n'oubliez pas que vous avez maximum jusqu'à ce lundi 8 juillet 16h00 pour déposer votre candidature! À 16h01, trop tard!

Tu as la flamme? Tu aimes informer tes collègues? Aider tes collègues? Agir pour que les choses avancent? Tente ta chance comme militant.es!

Comment faire?

[Remplis le formulaire de candidature, disponible en cliquant ici](#) ou dans nos bureaux syndicaux. Il te faut donner un texte d'intérêt de 150 mots et une photo, le faire signer par 2 membres du syndicat, puis envoyer le tout par courriel à l'adresse reception.cclanaudiere@csn.qc.ca, max avant le 8 juillet 16h00!

Précision : par membre du syndicat, ce n'est pas juste l'équipe élue! C'est tout.e travailleur.se de la catégorie 2 ou 3 au CISSS et qui est en règle (carte signée à l'embauche)!

[Clique ici pour plus d'infos!](#)

Saute dans l'aventure CSN!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

POUR PARLER À TON ÉQUIPE SYNDICALE!

STTCISSS
LANAUDIÈRE

CSN

www.sttcisssl.org/nos-coordonnees/

Quoi faire en cas d'accident de travail?

Faux mouvement, chute, contusion... Plusieurs accidents de travail arrivent chaque jour, alors il est important d'être bien informé.e.

Dans un premier temps, lorsqu'un événement accidentel survient, vous devez d'indiquer à votre supérieur.e immédiat.e que vous êtes blessé.e.

Dans un deuxième temps, vous devez remplir une déclaration d'événement accidentel (DEA) le plus rapidement possible. Ce formulaire est disponible sur chaque département, au bureau de santé, à votre bureau syndical ainsi que sur intranet dans l'onglet info RH-Santé-Sécurité au travail – Gestion accidents du travail.

Il est primordial d'inscrire **la date de l'événement, nom et prénom, matricule, titre d'emploi et de signer le formulaire.**

La description de l'événement doit comporter le détail, comment il est arrivé et ce qu'il implique comme partie du corps blessée. Exemple : *J'ai retenu un bénéficiaire lorsqu'il a eu une faiblesse. J'ai ressenti une douleur au dos qui n'a pas diminué depuis.*

Suite à l'événement accidentel, vous devez consulter un médecin **dans les meilleurs délais** si votre malaise persiste. **Contrairement à ce que certaines personnes prétendent, il n'y a pas de délai de 24 heures** mais il est important de voir un médecin pour remplir le rapport initial. S'il y a prescription de traitement (physio, ergo, etc.) ou de médicaments (AINS, relaxant musculaire, etc.) ou s'il y a arrêt de travail, vous devez remplir la réclamation du travailleur CNESST. Ce document permettra d'ouvrir votre dossier à la CNESST et un agent produira une décision portant sur l'admissibilité de votre réclamation. Vous pouvez trouver ce formulaire sur la page internet de la CNESST ([en cliquant ici](#)). Vos traitements seront autorisés

et assumés jusqu'à la décision de la CNESST, qu'elle soit favorable ou non, donc ne tardez pas à prendre rendez-vous.

Vous devez également garder vos prescriptions de médicaments pour les faire approuver par la CNESST car ils seront entièrement remboursés par cette dernière. N'oubliez pas que vous avez six (6) mois pour produire vos demandes de remboursement.

Il est important de savoir que vous devez acheminer vos papiers médicaux au bureau de santé pour que votre dossier soit mis à jour. **Votre gestionnaire n'a pas à recevoir vos rapports d'évolution détaillés à chaque rendez-vous.** Le bureau de santé fera le suivi pour assurer votre remplacement mais ne donnera pas de détail sur vos conditions de santé.

Vous pouvez joindre un.e agent.e SST-Défense pour vos questionnements et pour nous faire parvenir vos rapports d'évolution, vos décisions et autres documents pertinents à mettre à votre dossier à l'adresse suivante :

vp.sst.defense@sttcissl.org

ou par télécopieur au : 450-756-4275 (Nord) ou 450-654-7848 (Sud).

Lorsque vous recevez un refus de réclamation CNESST, contactez dans les plus brefs délais votre agent.e SST-Défense afin de pouvoir analyser avec vous si nous pouvons contester la décision de la CNESST. Généralement, nous avons un délai de trente (30) jours pour contester une décision, donc ne tardez pas trop à nous contacter!

Votre équipe SST-Défense



SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 21 juillet pour l'horaire du 8 septembre au 28 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 19 juillet pour les périodes allant du 11 août au 7 septembre 2024.

Prochain férié à demander : fête du Travail, 2 septembre 2024 (F-2). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 19 juillet 2024.



PÉRIODE ESTIVALE

C'est la période des vacances pour tout le monde, y compris pour votre dévouée équipe syndicale! Aussi, au cours de l'été, les suivis peuvent être moins rapides, d'autant que nous ferons plus de terrain cet été pour être dans vos milieux. Merci à l'avance de votre compréhension.

Éteint par juin?

BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998



UN ÉTÉ DE FEU : c'est parti!!!!

C'est une tradition de votre syndicat local! Quand l'été débarque avec ses canicules, ses moustiques, ses daïquiris, ses millions de cônes de construction *stallés* pendant deux semaines pour rien et ses voisins en sandales-et-bas à la tondeuse trop matinale (surtout le dimanche!)...

Bref, quand l'été débarque, votre équipe syndicale est loin de prendre des vacances! (Bon, on en prend, là, mais vous comprenez l'idée!)

En effet, nous vous avons préparé un été de feu! Parce que si la négo est terminée, il faut désormais l'intégrer collectivement, se parler, s'informer sur cette nouvelle convention, nos nouveaux droits et faire le suivi des paiements à venir. De même que pour l'équité salariale!

Cet été, c'est aussi une nouvelle étape dans cette lutte monumentale qui est en cours : celle contre la réforme Dubé et la privatisation dans nos services publics! Si vous trouvez que la négo a brassé, attendez de voir le combat pour nos emplois qui s'en vient! Il faudra non seulement résister mais aussi passer à l'action, à

l'offensive contre l'obsession de la CAQ pour la privatisation. Le privé en santé et services sociaux, c'est NON! Nous avons une immense mission, un féroce combat à mener avec vous à travers la campagne Vraiment Public : foutre le privé en-dehors de notre réseau public, défendre nos emplois et faire marcher le Québec dans la bonne direction!

En attendant de vous révéler notre programmation estivale complète (et d'appeler à la rescousse nos superhéros justiciers!), nous annonçons que dès cette semaine commencera notre traditionnelle tournée d'équipe terrain. À l'inverse de l'automne, nous débutons par les centres hospitaliers (nuit jour soir!) mais nous lancerons dès après dans toute la région!

- ▶ Mardi 9 juillet, HPLG, 9h à 17h
- ▶ Jeudi 11 juillet, HPLG, 15h à 23h
- ▶ Mardi 16 juillet, CHDL, 9h à 17h
- ▶ Jeudi 18 juillet, CHDL, 15h à 23h

Notre été de feu, c'est parti! On se revoit sur le terrain!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



Convention Collective

Convention & Équité

Rappel des infos de paiement concernant la nouvelle convention collective et l'équité salariale cat. 3.

Notre nouvelle convention collective nationale est entrée en vigueur le 16 juin dernier. Quelques primes (dont ouvrier spécialisé) ont commencé dès le 9 juin.

TEXTE : [Vous pouvez télécharger le texte de la nouvelle convention en cliquant ici](#). Toutes les conventions sont disponibles sur notre site web (www.sttcissl.org/conventions/).

DATES de paiement et RÉTRO : [Vous pouvez consulter les différentes dates de paiement dues par l'employeur en cliquant ici](#). Ce document indique aussi les dates connues pour l'équité de la catégorie 3.

Pour avoir une idée des futurs salaires, [cliquez ici, cherchez votre titre d'emploi, notez son rangement](#), puis cherchez dans la convention dans la section de la rémunération. (Le site du CPNSSS n'est pas encore à jour, certains titres d'emploi étant nouveau et sont en cours de validation pour l'écriture des nouvelles nomenclatures et descriptions.)

À noter qu'au courant de l'été, votre équipe syndicale sera formée sur cette nouvelle convention. À la suite, nous organiserons des rencontres d'information pour vous, les membres, afin de bien vous informer sur nos nouveaux droits et gains.

Lors de la tournée d'équipe terrain qui débute (voir l'article à gauche), nous vous tiendrons informé.es des dates de paiement et de quoi suivre au niveau de l'intégration de notre nouvelle convention collective!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

VRAIMENT

PUBLIC 

PAS DE PRIVÉ EN SANTÉ
ET SERVICES SOCIAUX !!!

Hey, Dubé!

**Même la Santé publique en
veut pas, de ta réforme!**

Attachez vot' tuque avec des pinces de crâbe, on part pour la Gaspésie et les Îles pour aller sapper une claque à la réforme Dubé! C'est parti!

Un rapport direct!

Rappelons-le : la réforme Dubé vise à centraliser notre réseau sous Santé Québec, l'agence qui décidera de tout et qui privatisera des pans entiers du réseau, une attaque à nos emplois et à la qualité des services.

[Or, la Direction de la Santé publique du CISSS de la Gaspésie-et-des-Îles-de-la-Madeleine vient de publier un rapport tirant leçon de la pandémie, une véritable gifle à la réforme Dubé. En gros : il faut DÉcentraliser!](#)

Le Dr Bonnier-Viger, directeur de la Santé publique de ce CISSS, dit : *Il y a des décisions qu'on aurait pu prendre beaucoup plus au niveau régional [...] Mais un moment donné, il y a eu un glissement où on a voulu tout faire tout pareil partout, et ça, dans des régions comme nous autres, [...] ça a eu des inconvénients. C'est ça, l'effet CAQ!*

[Ce Dr Bonnier-Viger est un type à découvrir!](#) À 74 ans, loin d'incarner la froide autorité de gestion, il a œuvré en Afrique, contre le SIDA, et 4 fois candidat QS à Gaspé! Comme quoi, il y a encore des médecins qui pensent à la vie avant le profit!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



Dr. Bonnier-Viger

**LE
MAILLON
FORT**



La CSN au coeur du Québec : le maillon fort du syndicalisme d'ici !

Le syndicalisme québécois a repris du poil de la bête et repris la piste des victoires avec la grève historique du secteur public, des gains historiques (bien que c'est pas la perfection, la lutte se poursuit!) et des victoires éclatantes et des luttes toujours en cours aussi du côté du secteur privé (construction, hôtellerie, Kruger, transport scolaire, etc.).

Dans ce contexte, la CSN lance une nouvelle campagne pour mettre en lumière son rôle indispensable dans le paysage syndical québécois. Son thème est clair : LE MAILLON FORT! Il rappelle à la fois le logo de notre centrale (trois maillons d'acier unis par la solidarité) et les 103 ans d'histoire de notre CSN, la plus ancienne et durable centrale syndicale au Québec, 2^e en nombre de membres et 1^{ère} dans le secteur public. Rappelons qu'en santé et ser-

vices sociaux, la CSN est la seule centrale à rassembler TOUS les titres d'emploi, des PAB aux inhalos, des ASSS, du personnel administratif aux techniciens en réadaptation, jusqu'aux infirmières (hey non, toutes les infirmières ne sont pas à la FIQ!), ce qui en fait le meilleur véhicule de lutte pour nos conditions de travail (on l'a vu avec la dernière négo!).

Pour un syndicalisme fort, pour et par les gens d'ici, le choix est clair : c'est la CSN!

[Prenez un moment pour regarder la super vidéo \(clic ici!\) de Caroline Senneville, présidente de notre CSN, qui vous présente la campagne.](#) Arrêts de bus, panneaux routiers... avez-vous vu le MAILLON FORT?

[Cliquez ici pour voir le site web!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

« **Un réseau PUISSANT !**

1600

syndicats
autonomes

8

fédérations
de tous les secteurs

13

conseils
centraux

103

années
de lutte

PARTOUT au Québec !



**Pour un syndicalisme fort,
pour et par les gens d'ici!**

